

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **mercredi 27 février 2019** à compter de **11 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Simon Madore, maire  
Monsieur Vincent Brochu, conseiller  
Madame Sylviane Ferland, conseillère  
Monsieur Gaétan Labelle, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Simon Madore.

Sont également présents :

Monsieur François Fréchette, directeur général  
Madame Geneviève Dupras, greffière  
Madame Shirley Lavertu, responsable des communications

Sont absents :

Madame Guylaine Blouin, conseillère  
Monsieur Denis Hébert, conseiller  
Monsieur Guy Jubinville, conseiller  
Monsieur Benoit Marquis, trésorier

**ORDRE DU JOUR**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADMINISTRATION ET CONSEIL**
  - 2.1 Entente de financement relative à la mise en œuvre des risques liés aux inondations et autorisation de signature
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**19-02-34868**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 19-02-34868**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu  
APPUYÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **2. ADMINISTRATION ET CONSEIL**

**19-02-34869**

### **2.1 ENTENTE DE FINANCEMENT RELATIVE À LA MISE EN OEUVRE DES RISQUES LIÉS AUX INONDATIONS ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

#### **RÉSOLUTION 19-02-34869**

CONSIDÉRANT que le Cadre pour la prévention de sinistres (CPS), adopté en juin 2013 par le Conseil des ministres, vise à soutenir la mise en oeuvre de mesures en appréciation (analyse et recherche), en traitement (travaux de prévention et d'atténuation) et en communication notamment pour les risques liés aux inondations;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique est responsable de la gestion du CPS;

CONSIDÉRANT que la Ville a transmis une demande d'aide financière à la ministre appuyée par la résolution 15-10-33209;

CONSIDÉRANT qu'une analyse de risques a mis en lumière les risques potentiels associés aux inondations dans la ville de Coaticook;

CONSIDÉRANT qu'une analyse de solutions a permis d'identifier des mesures de gestion pour atténuer les risques liés aux inondations dans la ville de Coaticook;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure une entente avec la Ville afin de préciser les modalités d'octroi et de versement de l'aide financière pour la mise en oeuvre des activités retenues décrites dans les mesures de gestion;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland  
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Brochu

RÉSOLU d'autoriser le maire et la greffière à signer l'entente de financement relative à la mise en oeuvre des risques liés aux inondations, laquelle est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

Aucune question n'est posée.

**19-02-34870**

## **4. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

#### **RÉSOLUTION 19-02-34870**

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland  
APPUYÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle

RÉSOLU que la séance soit close à 13 h 45.

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Simon Madore, maire**

---

**Geneviève Dupras, greffière**